

Chers amis,

Je vous envoie l'homélie préparée pour ce 23^{ème} dimanche du Temps ordinaire. Vous la trouverez ci-dessous et en pièce jointe (sous deux formats).

Ce soir, je rends grâce au Seigneur pour la session de rentrée du Conseil épiscopal vécue à Echourgnac. Ce fut un beau moment de partage fraternel et de travail dans un climat de confiance. Plus encore, et malgré ce que d'aucuns ont parfois tendance à penser ou à croire, je peux témoigner que le travail accompli et les réflexions engagées le sont toujours en vue du bien de tous, pour servir la vie et la mission de l'Eglise diocésaine, et, ce faisant, pour aider notre évêque dans l'exercice de son ministère de pasteur. Alors, bien sûr, il peut se faire parfois que notre discernement ne soit pas ajusté mais les membres de ce Conseil portent vraiment le souci du bien de tous, en cherchant aussi à être attentifs aux personnes, à leurs joies, à leurs attentes, à leurs souffrances et à leurs peines. Je vous invite à prier pour les membres de ce Conseil et des différents Conseils de l'évêque, *afin que nous n'ayons de dette envers personne, si ce n'est celle de l'amour mutuel, pour reprendre les mots de St Paul dans la deuxième lecture de ce dimanche*. Je vous partage un extrait du message du Pape Léon à l'occasion de la prière de l'Angélus de ce dimanche.

« Dans l'Évangile de ce dimanche, Jésus suggère à chaque communauté chrétienne au moins deux façons d'exercer l'amour mutuel. La première consiste à pratiquer la correction fraternelle. C'est un art délicat et trop souvent oublié, qui exige franchise et progressivité. Se parler sincèrement – d'abord en tête-à-tête, puis si nécessaire à deux ou à trois, et enfin, quand il le faut, avec toute la communauté – c'est affronter la réalité et transformer les problèmes et les conflits en étapes de croissance. Les plaintes et les médisances sont faciles, mais elles ne mènent à rien et paralysent bien des situations. L'Évangile, en revanche, nous éduque à la liberté, dans la charité.

Il existe ensuite une deuxième manière d'aimer fraternellement, qui, pour Jésus, transforme même la prière : se mettre d'accord. Non seulement en cas de conflit, mais aussi pour demander à Dieu un don quelconque. Le Seigneur dit : « Si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux » (Mt 18, 19). Cette promesse suggère que nous pouvons avoir des désirs communs, des souffrances communes, des espoirs communs, et grandir dans l'unité par la prière. Sans la foi, chacun pourrait se sentir seul et se méfier des autres, les considérant comme des étrangers et des ennemis. Par la grâce, nous sommes au contraire des frères et sœurs capables de nous mettre d'accord : en nous rencontrant, en nous pardonnant et en nous écoutant dans le Seigneur. » (6 septembre 2026)

En vous redisant ma proximité dans l'amitié fraternelle, je vous assure de ma prière comme je compte sur la vôtre. Que Dieu vous bénisse et qu'il vous garde dans la paix de son amour. En communion, Thierry N.